



COMMUNIQUE de PRESSE CFDT – F.G.A.A.C.

Préavis commun CFDT – F.G.A.A.C.

La CFDT et la F.G.A.A.C. ont pris connaissance du décret n° 2008 – 1198 paru ce jour.

Il reprend dans sa totalité le résultat de la négociation menée par la CFDT et la F.G.A.A.C. durant la dernière semaine.

Le projet de la direction est aujourd'hui techniquement infaisable.

C'est ce que reconnaît Luc NADAL, directeur de Fret SNCF dans son courrier adressé le 18 novembre à 923 volontaires.

L'objectif a été atteint.

Ce constat est à mettre à l'actif de la détermination de la CFDT et de la F.G.A.A.C.

La CFDT et la F.G.A.A.C. considèrent donc que les conditions sont réunies pour que la concertation sur la production et l'organisation du fret reprenne en dehors du cadre de la grève.

La CFDT et la F.G.A.A.C. proposent d'autres solutions pour conserver les charges de travail Fret, dont par exemple :

- **La fin des dysfonctionnements de production.**
- **L'amélioration de la rotation des wagons.**
- **Une application efficace des 35 heures.**
- **L'amélioration de la qualité des sillons.**
- **Une politique résolument volontariste en faveur du développement du fret ferroviaire.**

Fait à Paris le 20 novembre 2008, 11H00